

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Rapport annuel sur les dépenses de voyages,
d'accueil et de conférences



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada 

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Langues officielles
et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, 2022.

No de catalogue : AC2-12F-PDF

ISSN : 2817-299X

Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le rapport annuel donne de l'information sur ces types de dépenses qu'a engagées l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par un ministère ou un organisme fédéral concernent des activités qui soutiennent la réalisation du mandat du ministère ou de l'organisme en question et les priorités gouvernementales.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'APECA contribuent à offrir aux Canadiens les programmes et les services fondamentaux suivants :

- L'Agence travaille avec les entreprises pour les aider à devenir plus concurrentielles, novatrices et productives. Elle collabore aussi avec les collectivités pour développer et diversifier les économies locales, et joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes visant à renforcer l'économie de la région.

Le siège social de l'APECA est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et ses hauts fonctionnaires sont souvent appelés à assister à des réunions et à des séances d'information dans la région de la capitale nationale. Ils doivent aussi se déplacer dans la région, ainsi qu'à l'échelle internationale, pour s'assurer que les intérêts économiques de la population du Canada atlantique sont bien représentés sur le marché mondial. En outre, des coûts de voyages sont engagés pour participer à une formation et à des conférences dont le but premier est de permettre aux participants de conserver ou d'acquérir des compétences ou des connaissances.

L'Agence gère ses dépenses de voyages, d'accueil et de conférences avec prudence et probité, de manière à optimiser la mise en œuvre efficace du mandat et des priorités de l'APECA. Les solutions les plus économiques et les plus efficaces en matière de voyages, d'accueil et de conférences et les dépenses s'y rattachant sont toujours examinées.

Comme on pouvait s'y attendre, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la fréquence des dépenses de voyage et d'accueil de l'Agence au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022. Les dépenses suivantes respectent les lignes directrices du Conseil du Trésor.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences Agence de promotion économique du Canada atlantique

Exercice se terminant le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 (a)	Dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 (b)	Écart (a-b)
Voyages			
Activités opérationnelles	184 \$	82 \$	102 \$
Principaux intervenants	36 \$	10 \$	26 \$
Gouvernance interne	8 \$	5 \$	3 \$
Formation	10 \$	5 \$	5 \$
Autre	43 \$	15 \$	28 \$
Total des dépenses de voyages	281 \$	117 \$	164 \$

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 (a)	Dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 (b)	Écart (a-b)
Accueil	8 \$	5 \$	3 \$
Frais de conférence	5 \$	2 \$	3 \$
TOTAL	294 \$	124 \$	170 \$
Voyages internationaux effectués par le ministre et le personnel du ministre (compris dans Voyage)	15 \$	-	15 \$

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

VOYAGES : Comparativement à l'exercice 2020-2021, les dépenses de voyages ont augmenté. Cela est en raison de l'assouplissement des restrictions de voyage liées à la pandémie COVID-19.

ACCUEIL : Comparativement à l'exercice 2020-2021, l'accueil de l'Agence a augmenté. Cela est en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie COVID-19.

FRAIS DE CONFÉRENCES : Comparativement à l'exercice 2020-2021, les frais de conférence de l'Agence ont augmenté un peu. Cela est en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie COVID-19.

MINISTRE ET PERSONNEL DU MINISTRE : Les dépenses liées aux voyages internationaux du Ministre et du personnel du Ministre sont présentées comme nulles pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 car toutes ces dépenses auraient été déclarées par le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.